



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 19844

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur l'insuffisance de l'offre de soins à la Réunion par rapport aux autres régions et départements français. La Réunion ne comptait, au 1er janvier 1997, que 195 médecins pour 100 000 habitants, dont 129 généralistes et 66 spécialistes, contre respectivement 149 et 146 en métropole. Ce différentiel médical atteint des proportions dramatiques dans certaines spécialités telles que la pédiatrie, avec 24 pédiatres pour 100 000 enfants de moins de 16 ans, contre 45 en métropole, ou encore la gynécologie-obstétrique avec 5 spécialistes pour 100 000 femmes de plus de 15 ans, contre 18 en métropole. Ces chiffres prennent une dimension supplémentaire en raison d'un taux brut de natalité de 20,6 à la Réunion contre 12,3 en métropole, et d'une démographie galopante, avec 45,9 % de la population ayant moins de vingt-cinq ans. Aussi il le remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il envisage de prendre en vue d'améliorer l'offre de soins dans le département de la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19844

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 1998, page 5389